

MICHEL LICAUSI, NOUVEAU PRESIDENT DE L'UNION FRANÇAISE DU LEVAGE (UFL)

Le Conseil d'Administration de l'UFL était réuni le 20 janvier, afin notamment d'élire son nouveau président. Michel Licausi, alors Délégué régional pour le Grand Est, la Bourgogne et la Franche-Comté, a été nommé à la tête de l'Union Française du Levage. Il succède à Alexandre-Jacques Vernazza, PDG de la société Mediaco.

Tout au long de sa carrière, depuis 1973, Michel Licausi a évolué en tant que Directeur Régional Grand Est au sein de la société Sogecofa, puis Mediaco lors de son rachat en 2008.

Ces deux dernières années ont permis à l'UFL de tracer les grandes orientations métiers de la profession au travers, notamment, de l'écriture de guides : guide d'achat, guide des bonnes pratiques. Aussi, le précédent Bureau avait relancé l'organisation de Rencontres Régionales. Deux ont été animées à Mulhouse et à Amiens, et une troisième aura lieu le 11 février prochain à Rennes.



Michel Licausi est déterminé à poursuivre le travail entamé et à concrétiser certains grands projets, « *comme celui concernant la problématique de réglementation des transports. Sortir les grues mobiles des transports exceptionnels était un enjeu énoncé par Alexandre-Jacques Vernazza. Nous poursuivrons cette démarche. Mais c'est un travail de longue haleine. Il y a des dossiers compliqués qui traînent depuis 40 ans, il est important de s'y atteler et d'accélérer le processus de transformation. Parmi eux, il y a la défense de nos conditions générales de location et la manière de les faire appliquer. Ceci pour donner du poids à notre profession* ».

L'idée de la création d'un label UFL pour les entreprises adhérentes est toujours à l'ordre du jour, « *pour valoriser les acteurs respectueux en matière de sécurité, d'environnement...* ».

Enfin, Michel Licausi souhaite « *mettre en place des Responsables régionaux* », à l'instar de la mission qu'il a tenue ces dernières années dans le Grand Est, pour « *accélérer la démarche de cohésion en régions* ».

A propos de l'UFL

Créée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles).

Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.

Contact presse

RP carrées - Benoît Renart. 03 28 52 00 57. benoit.renart@rp-carrees.com - www.rp-carrees.com